

Résumé de l'analyse VOX de mars 2024: Complément d'enquête et analyse sur les votations populaires du 3 mars 2024

Les votations du 3 mars 2024 étaient placées sous le signe de l'AVS: D'un côté, une claire majorité avait indiqué qu'en raison de l'inflation il était urgent et nécessaire d'accroître les montants de l'AVS. Mais il était clair aussi pour une majorité qu'il ne fallait pas travailler plus longtemps dans ce but. En arrière-plan réside la conviction qu'il doit y avoir à long terme suffisamment d'argent pour accroître les rentes du 1er pilier. De la sorte, la répartition des fonds est remise en question: Si de l'argent est disponible pour l'Ukraine, pour l'aide au développement à l'étranger ou pour sauver les banques, une 13e rente AVS devrait également être possible. Le oui à la 13e rente AVS a été prononcé avant tout par les sympathisants-es du PS et des Verts, mais aussi par les indépendants, les personnes de plus de 60 ans et les personnes disposant de revenus réduits; il a aussi été intensément prononcé par les Suisses francophones et italo-phones. Le deuxième projet aurait pu apporter une possible source de revenus pour financer une 13e rente AVS: Mais l'initiative sur les rentes a été refusée par une vaste majorité. Des jeunes aux séniors et de gauche à droite sur l'échiquier politique, les voix du non ont été majoritaires. Seuls-es les sympathisants-es du PLR ont été une majorité sur le fil (51 %) à voter oui à l'initiative sur les rentes. Les motifs du refus portent sur le fait que la recherche d'un emploi est difficile pour les plus de 60 ans, que personne ne veut travailler au-delà de 65 ans et que cet automatisme ne passe pas dans une démocratie directe comme la Suisse. C'est ce que prouvent les résultats de l'enquête menée auprès des 3'277 titulaires du droit de vote qui ont participé à l'analyse VOX de mars 2024. L'étude a été réalisée par le gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.

Le oui a été atteint avec un vaste soutien de la «gauche» et de la génération des séniors.

13e retraite AVS

L'initiative populaire «Mieux vivre à la retraite» (initiative pour une 13e rente AVS) veut compenser l'inflation (p. ex. la hausse des cotisations des caisses d'assurance-maladie ou des loyers). Ce projet a été accepté par une claire majorité. Le oui s'est formé en raison d'une attitude clairement en faveur du oui chez les sympathisants-es du PS et des Verts, ainsi que chez une majorité de personnes préférant un autre parti ou sans préférence de parti. Les sympathisants-es du PLR et du PVL ont été en majorité contre. Il s'avère aussi que les jeunes étaient tendanciellement contre, et que les moins jeunes – en particulier les personnes de 60 à 69 ans – étaient dans leur vaste majorité pour. Seules les personnes ayant une très grande confiance dans le Conseil fédéral ou une grande confiance dans l'économie ont voté majoritairement non.

L'objectif de l'initiative se reflète aussi dans les motifs des votants-es en faveur du projet: Cette augmentation de la rente AVS est rendue nécessaire par l'inflation, mais aussi notamment pour faire preuve de solidarité avec les générations moins jeunes. Environ 10 % des votants-es en faveur du oui ont également indiqué avoir voté oui parce qu'ils/elles profitent de cette augmentation. Il était important aussi, pour une majorité de la population, que la 13e rente AVS compense pour les femmes la lacune de rente due à leur travail domestique et de soin non rémunéré. Un petit nombre de personnes ont par ailleurs indiqué que la lettre de recommandation des anciens-nes conseillers fédéraux et

conseillères fédérales les avait incitées à opter pour le «oui» alors qu'elles envisageaient de voter «non». Selon elles, les expéditeurs de cette lettre ne connaissaient pas les soucis liés à une rente réduite. Les votants-es en faveur du non ont motivé leur décision en indiquant que cette 13e rente allait nécessiter des hausses de TVA et des prélèvements salariaux qui affaibliraient la classe moyenne, et qu'une adoption de l'initiative mettrait l'avenir de l'AVS en péril.

Pas d'approbation majoritaire, sauf chez les sympathisants-es du PLR

Initiative sur les rentes

L'initiative populaire «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)» exige d'augmenter l'âge de la retraite des hommes et des femmes pour assurer le financement de l'AVS. Une claire majorité de l'électorat a voté contre. Uniquement chez les sympathisants-es du PLR, une majorité de justesse approuvant le projet s'est dégagée (51 %). Elle s'est conformée en ce sens au mot d'ordre du PLR. Malgré le mot d'ordre donné par l'UDC, les sympathisants-es de ce parti n'ont été que 31 % à voter en faveur de l'initiative sur les rentes. A peine 9 % des sympathisants-es du PS et des Verts ont voté en faveur du oui. De la sorte, l'initiative a échoué en majorité «à droite» comme «à gauche».

Les principaux arguments du non ciblaient surtout le sentiment que l'initiative est inéquitable et insuffisamment réfléchie : Certaines personnes ont estimé qu'à 65 ans l'on a suffisamment travaillé et que cet automatisme offre trop peu de flexibilité. A également été critiqué le fait que les sexagénaires d'aujourd'hui ont déjà du mal à trouver un emploi et que c'en serait fini de la justice sociale parce que seules les personnes percevant de très hauts revenus pourraient partir tôt à la retraite. Les votants-es en faveur du oui ont souligné de leur côté qu'une augmentation de l'âge de la retraite est nécessaire pour sécuriser l'AVS et qu'aucune augmentation de la TVA et des prélèvements salariaux ne serait nécessaire.

Forte mobilisation de la génération des séniors

La participation

Le taux de participation aux votations du 3 mars 2024, de 58 %, s'est avéré supérieur à la moyenne à long terme. Les personnes âgées en particulier ont été plus nombreuses à se rendre aux urnes. L'importance personnelle de ces deux projets s'est située plutôt dans la moyenne supérieure; en particulier, la 13e rente AVS a atteint une valeur élevée (sur l'échelle) (7.3). Pour une immense majorité, les deux projets ont été faciles à comprendre et les opinions à leur sujet se sont formées comparativement tôt.

Les objets de la votation

Au cours des votations du 3 mars 2024, il avait été demandé au peuple suisse de voter au sujet de deux projets, la 13e rente AVS et l'initiative sur les rentes.

A propos de l'étude

Le projet VOX aujourd'hui

En Suisse, après chaque votation, le gfs.bern réalise sur mandat de la Chancellerie fédérale une enquête représentative au cours de laquelle il interroge quelque 3'000 titulaires du droit de vote sélectionné-e-s de manière aléatoire. Sont intéressants les motifs pour et contre la participation et les motifs des décisions des titulaires du droit de vote. En phase préparatoire à chaque votation, le gfs.bern élabore en collaboration avec Dr Sébastien Salerno le questionnaire de l'enquête VOX. Les questionnaires des analyses post-votation VOX/VOTO du passé forment l'ossature du présent questionnaire. Pour préserver la valeur des séries de données, seules des questions spécifiques aux projets (par ex. les arguments pour ou contre un projet de loi) sont chaque fois nouvellement formulées. La mise au point du questionnaire relève exclusivement des compétences du gfs.bern.

Depuis novembre 2020, l'enquête est réalisée en ligne et sur questionnaire papier. Au préalable, les données sont relevées par téléphone auprès chaque fois de 1'500 titulaires du droit de vote. Au plan du contenu, les questions capitales portent sur la participation à la votation, sur les décisions de vote et sur les arguments. En outre sont sondées les échelles de valeurs et les indications sur les usages des médias lors des votations. Des questions statistiques forment la partie finale de chaque enquête (par ex. sur le niveau d'éducation et l'état civi, l'origine, les conditions de logement, etc.), car l'on sait toute l'importance que revêtent de tels paramètres dans le comportement de décision politique.

Au terme de l'enquête, toutes les données sont anonymisées. Ni les noms, ni les adresses ni les dates de naissance ne sont disponibles dans le jeu de données destiné à être analysé. Les coordonnées des participant-e-s aux études sont supprimées au terme de l'enquête. Il est par conséquent impossible d'identifier des personnes particulières. Les données sont publiées sous une forme anonymisée et peuvent être librement téléchargées depuis [Swissvotes](https://www.swissvotes.ch). Les anciens enregistrements de données VOX seront également disponibles prochainement sur [Swissvotes](https://www.swissvotes.ch). Les anciens rapports VOX le sont déjà.

Qui finance les études VOX?

La Chancellerie fédérale suisse finance les études VOX. Au nom du Conseil fédéral, elle a émis un appel d'offres public et chargé ensuite l'Institut de recherche gfs.bern d'effectuer les enquêtes pour la législature en cours.

Vous trouverez des informations complémentaires sur [vox.gfsbern.ch](https://www.vox.gfsbern.ch)

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Berne
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

L'Institut de recherche gfs.bern est membre de l'Association suisse des recherches de marché et sociales, il garantit qu'aucun entretien n'a lieu à des fins – manifestes ou cachées – publicitaires, de vente ou de passation de commande.

Plus d'infos sur www.schweizermarktforschung.ch

 **SWISS INSIGHTS**
Institute Member

gfs.bern 